

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EMAIL GRES Réf. 0-10566 DORE BLILLANT

PLOMBEUX

1° IDENTIFICATION :

1.1 Identification du produit :

Nom du produit Email Grès Doré Brillant Plombeux 0.10566
Numéro CAS 65997-18-4
Numéro EINECS 206-71504

1.2 Société ou fabricant :

SOLARGIL S.A.
2, La Bâtisse 89520 MOUTIERS EN PUISAYE – France
Tél.03 86 45 50 00 Fax .03 86 45 56 76 ceramic@solargil.com

2° COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

2.1 Nom Composé céramique, verre poreux

2.2 Dénomination commune Email

2.3 Composition de la préparation Les émaux sont élaborés à base de frites broyées, de pigments ioniques et de matières premières mélangées en quantités variables, de façon à obtenir les caractéristiques recherchées .

Une fritte est un mélange de substances chimiques obtenue par refroidissement rapide des matériaux en fusion, ce qui produit une combinaison complète de matériaux, transformant les substances chimiques ainsi élaborées en composés vitreux insolubles, qui se présentent sous forme de grains ou de paillettes .

	% Substance	N° CAS	N°EINECS	Symbole & type de risques
Fritte		65997-18-4	206-715-04	
Na2O	1-5			
CaO	5-10			
ZnO	10-20			
Al2O3	5-10			
SiO2	40-80			
SnO2	5-10			

3° IDENTIFICATION DES RISQUES

Risques physiques : Le produit est présente en poudre. Par action mécanique, il peut produire des irritations

4° MESURES DE PREMIERS SECOURS

- 4.1 Information générale Voir l'information sur les composants (2°)
En cas d'accident contacter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette du produit et cette fiche
- 4.2 Contact avec les yeux Laver abondamment et à fond avec de l'eau claire pendant 5 minutes>. Il ne faut en aucun cas se frotter les yeux car cela peut provoquer des lésions par abrasion ? Un oculiste doit prescrire un traitement
- 4.3 Contact avec la peau En cas d'irritation, laver la zone à l'eau et au savon. Si l'irritation de maintient, voir un médecin
- 4.4 Ingestion Se rincer la bouche à l'eau sans l'avaler. En cas d'ingestion, contacter un médecin
- 4.5 Inhalation Faire respirer de l'air frais. Si des symptômes persistent, contacter un médecin

5° MESURES CONTRE L'INCENDIE

Le produit n'est pas combustible. Il n'existe pas de mesure pour la protection contre le feu ou l'explosion. Les lieux de stockage du produit doivent être conformes aux normes locales contre les incendies .

6° MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL.

- 6.1 Protection personnelle On doit porter un équipement de protection. Voir § 8. Tenir les personnes éloignées du site de déversement, en direction opposée à celle du vent .
- 6.2 Manipulation des rejets Récupérer les produits par des moyens mécaniques. Eviter la formation de poussières. Laver avec l'eau . Du fait de l'insolubilité du produit, il est possible de séparer l'eau par des moyens mécaniques : un bac de décantation convient
- 6.3 Environnement Eviter la contamination des eaux, des canaux .

7° MANIPULATION ET MAGASINAGE

- 7.1 Précautions de manipulation Il faut éviter l'ingestion orale ou par inhalation et les contacts avec la peau.. Eviter la formation de poussière. En cas de poussière inévitable, utiliser un aspirateur. Utiliser des gants, des masques de protection et des lunettes (Voir § 8)
- 7.2 Conditions de magasinage Maintenir les sacs au sec, hermétiquement fermés, de même pour les emballages vides. Le chargement et le déchargement doivent se faire de façon à éviter toute contamination, à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux.

8° CONTROLES DE L'EXPOSITION.PROTECTION DU PERSONNEL.

- 8.1 Limites d'exposition Valeurs TLV Valeur limite du seuil
Valeurs MAK. Maximum de concentration admise sur le poste de travail : 6mg/m3
- 8.2 Protection respiratoire Ne pas respirer les poussières. Utiliser un masque
- 8.3 Protection des mains Utiliser des gants de protection
- 8.4 Hygiène industrielle Assurer une ventilation locale ou générale des locaux pour réduire l'exposition aux poussières et à la poudre. Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant la manipulation .

9° PROPRIETES PHYSICO CHIMIQUES

- 9.1 Aspect physique Poudre
- 9.2 Couleur Jaunes
- 9.3 Point de fusion 1250° environ
- 9.4 Solubilité à l'eau Pratiquement non soluble
- 9.5 Solubilité HCL n.d.
- 9.6 Densité >= 1,6gr/cm3 (20°C)

10° STABILITE ET REACTIVITE

- Stable dans les conditions normales d'utilisation. L'objectif du frittage est d'obtenir une basse réactivité du produit. La réactivité dépendra de la nature chimique de la fritte .
Pour une bonne conservation, maintenir les sacs fermés et à l'abri de l'humidité . Sous ces conditions, le produit peut se conserver de façon illimitée.
- 10.1 Conditions à éviter Aucune réaction dangereuse n'est connue suite à la manipulation et au magasinage dans la mesure où les règles énoncées sont respectées . Le produit doit être maintenu éloigné des matières acides très corrosives, telle que l'acide fluorhydrique .
- 10.2 Produits dangereux de la décomposition : Inconnu .

11° INFORMATION TOXICOLOGIQUE

- 11.1 Toxicité aiguë du produit ou de l'un de ses composants : La poudre peut causer des irritations
- 11.2 Toxicité chronique Nous n'avons pas connaissance de toxicité liée à cet émail, mais sa présentation en poudre nécessite de l'attention à l'air ambiant, les particules fines ne devant pas être inhalées : le risque est lié à la poudre .

12° INFORMATION ECOLOGIQUE

- 12.1 Données d'écotoxicité Produit non vérifié
- 12.2 Information sur l'élimination (persistance et dégradabilité) : Voir points 6, 7, 13, 15
- 12.3 Compatibilité avec le milieu ambiant : Ne présente pas de menace pour le milieu ambiant

13° CONSIDERATIONS SUR L' ELIMINATION

Si la récupération n'est pas possible, éliminer en respect avec les lois en vigueur

14° INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

A ce jour non établie

15° INFORMATION REGLEMENTAIRE

- 15.1 Conditionnement-étiquetage Directive 67/548 CEE et corrections correspondantes R.D. 2216/85 et suivante
- 15-2 Référence étiquette : EMAIL GRES O-10566 Doré Brillant Plombeux
- 15-3 Symbole de dangerosité : Catégorie O
- 15-4 Composants dangereux Le produit ne nécessite pas d'étiquetage spécial selon la directive européenne et la législation française sur les substances dangereuses
- 15-5 Phrases de risques -
- 15-6 Phases de sécurité S 13 Maintenir loin des aliments, boissons
S 20/21 Ne pas manger, ni boire pendant l'utilisation
S 22 Ne pas respirer la poudre

16° AUTRES INFORMATIONS

La préparation de cette fiche a été consciencieusement réalisée par le personnel de SOLARGIL S.A..
Cependant SOLARGIL ne garantie ni n'assume la responsabilité d'une éventuelle inexactitude de la fiche ou de son caractère incomplet ainsi que les conséquences d'une utilisation inadéquate .